



Saint-Julien vous parle

Banque de candidatures—personnel électoral

En prévision des élections générales municipales du 7 novembre prochain, la municipalité souhaite se constituer un banque de candidature pour les différents postes du personnel électoral. Veuillez contacter la municipalité si vous avez de l'intérêt.

Jardin communautaire

Le jardin communautaire commence à prendre forme. Les passionnées de jardin vous informent que bien que le fruit de leurs efforts leur sera réservé, les bacs incroyables eux sont toujours dédiés au bénéfice de l'ensemble de la population.

Donc si vous passez dans le coin pour jeter un coup d'œil aux nouvelles pousses, il y aura quelques fines herbes que vous pourrez récolter dans les bacs pour agrémenter votre assiette...



Journal communautaire Le Cantonnier

Le journal du secteur sud est à la recherche d'administrateurs pour son conseil d'administration. Si l'aventure vous tente, vous pouvez les contacter au numéro de téléphone suivant : 418 449-1888 .



DANS CE NUMÉRO

Banque candidatures	1
Jardin communautaire .	1
Info-conseil	2
Avis publics	3
Coordonnées.....	4

Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 7 juin dernier. Celle-ci s'est tenue à huis clos, dans le respect des règles sanitaires.

Lors de cette séance, il fut principalement question des sujets suivants :

Congédiement de l'inspecteur

Le conseil municipal a résolu de destituer de ses fonctions l'inspecteur en bâtiment et environnement.

Le directeur général assumera donc ces fonctions et son contrat de travail a été modifié en conséquences.

Élections municipales

Le conseil municipal a résolu d'autoriser le vote par correspondance aux personnes non-domiciliées et aux personnes de 70 ans et plus.

Minimaisons

Le conseil municipal a adopté le second projet de règlement #384 amendant le règlement de zonage #243 en vue de permettre et encadrer les minimaisons.

Aussi, un premier projet de règlement #386 a été adopté amendant le règlement de construction #244, en vue d'ajouter des dispositions particulières à certaines caractéristiques des minimaisons. Une consultation écrite aura lieu, d'ailleurs, à ce sujet du 21 juin au 5 juillet 2021.

Interventions cours d'eau

Le conseil municipal recommande des interventions dans les cours d'eau suivants :

- Dans la rivière aux Pins, sur la propriété de M. Étienne Lamontagne.
- Dans le ruisseau sur la propriété de M. Richard Mckaig.

Rechargement de gravier

Le conseil municipal a résolu d'acheter 1000 tonnes métriques de gravier MG-20 B à Martin Lessard pour l'entretien saisonnier des divers routes et chemins de la municipalité.

Achats divers

Le conseil municipal a réalisé les achats suivants :

- 3 cuisinières pour le centre communautaire, subventionnées à 100%.
- Un ordinateur pour le studio musical du Carrefour Wolfestown, subventionné à 70%.

Municipalité amie des aînés (MADA)

Le conseil municipal a résolu de réaliser sa démarche MADA en collaboration avec d'autres municipalités et sous la bannière de la MRC des Appalaches, plutôt qu'en solitaire.

Demande d'aide financière

Le conseil municipal mandate le directeur général pour qu'il dépose une demande dans le cadre de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* afin de mettre en place un jeu de pétanque au village.

Incitatifs à l'entrepreneuriat

Le conseil municipal accepte la demande de *Les P'tits Jardins* pour la mise en place d'un kiosque de légume / halte routière et accorde 500\$ pour soutenir le projet.

Appui au BAPE Amiante

Le conseil municipal joint sa voix à la région pour que la MRC des Appalaches et la SDERT participent aux discussions entourant la gestion des résidus miniers amiantés.

Prochain Conseil :

Lundi 5 juillet 2021, 20h00.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ aux contribuables de la susdite municipalité par le soussigné,
directeur général | secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement #384 amendant le règlement de zonage #243, afin de permettre et d'encadrer les minimaisons.

Les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum pour le second projet de règlement numéro 384 amendant le règlement de zonage numéro 243 (art. 132) sont invitées à venir signer le registre à cet effet au bureau municipal du 21 juin au 30 juin 2021.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 14ième jour du mois de juin 2021.

Martin Cloutier
Directeur général | secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ aux contribuables de la susdite municipalité par le soussigné,
directeur général | secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a déposé et présenté le projet de règlement #386 amendant le règlement de construction #244.

Une consultation écrite aura lieu du 21 juin au 4 juillet, en vue de l'adoption du 2^e projet de règlement le 5 juillet 2021.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 14ième jour du mois de juin 2021.

Martin Cloutier
Directeur général | secrétaire-trésorier

Le projet de règlement 386

- * **Matériaux de parement des minimaisons**
 - * Les matériaux de parement des minimaisons doivent être des matériaux durables et de qualité s'agençant entre eux
- * **Fermeture du vide et ancrage au sol**
 - * S'il y a absence d'un solage en béton, il doit y avoir fermeture du vide entre le sol et le dessous de la minimaison. De plus, les minimaisons doivent être ancrées au sol
- * **Ouvertures**
 - * Chacune des pièces comprises à l'intérieur d'une minimaison doit comprendre une ouverture qui donne sur l'extérieur.
- * **Isolation**
 - * Les minimaisons devront être isolées de façon à pouvoir y habiter tout au long de l'année.

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

juin

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



SUBVENTION COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accorder 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour les enfants de la municipalité pour les inscriptions à des activités sportives ou culturelles ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 30 novembre 2021. Les montants autorisés vous seront versés dans la semaine du 13 décembre 2021.

juin						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3 P	4	5
6	7 C	8	9	10 R	11	12
13	14	15	16	17 P	18	19
20	21	22	23	24 R	25	26
27	28	29	30			

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
				1 P	2	3
4	5 C	6	7	8 R	9	10
11	12	13	14	15 P	16	17
18	19	20	21	22 R	23	24
25	26	27	28	29 P	30	31

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé